

AVIS DE CONSULTATION

Mandat canadien concernant l'exigence de performance de l'ADS-B – OUT

Mise à jour de l'étude aéronautique

NAV CANADA, exploitant national du système de navigation aérienne civile, a entrepris une étude aéronautique afin de délibérer sur le besoin d'un mandat canadien concernant l'exigence de performance de la surveillance dépendante automatique en mode diffusion (ADS-B) – OUT. Le recours à l'ADS-B satellitaire rehausse la surveillance des aéronefs, ce qui permet aux contrôleurs de la circulation aérienne de réduire l'espacement des aéronefs en toute sécurité, et d'améliorer ainsi l'efficacité opérationnelle.

De plus amples renseignements sont fournis dans le cadre de référence qui se trouve dans le site Web de NAV CANADA au lien suivant :

[Mandat canadien concernant l'ADS-B – émission](#)

NAV CANADA consulte les clients et les parties prenantes au sujet de la présente étude aéronautique depuis l'automne 2017. À cette étape du processus de consultation, nous tiendrons une séance WebEx/téléconférence afin de faire le point sur la portée de l'étude aéronautique. Cette téléconférence fournira aussi une dernière occasion aux participants d'énoncer leurs commentaires.

La séance WebEx/téléconférence aura lieu **le mercredi 21 mars 2018, à 13 h, l'heure avancée de l'Est (1700 UTC)**. Pour participer à cette séance WebEx/téléconférence ou pour obtenir de plus amples renseignements sur cette étude, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
Centre de service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6
Téléphone : 1-800-876-4693
Télécopieur : 1-877-663-6656
Courriel : service@navcanada.ca